



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# La réponse parlementaire aux nouveaux défis du multilatéralisme

*Audition parlementaire aux Nations Unies*

Siège de l'ONU  
Salle du Conseil de tutelle, bâtiment du Secrétariat  
21-22 février 2019



## Programme

**Modérateur : M. Richard Wolffe**

Jeudi 21 février	
9 h 45 – 10 h 15	<b>Séance d'ouverture</b>
	<b>Mme María Fernanda Espinosa Garcés</b> , Présidente de la 73 <sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale <b>Mme Gabriela Cuevas Barron</b> , Présidente de l'UIP
10 h 15 – 11 h 30	<b>Le multilatéralisme à la croisée des chemins : bilan général et défis émergents</b>
1	<p>"La diversité des défis mondiaux interconnectés est peut-être le défi le plus complexe auquel le multilatéralisme doit faire face, car elle exige qu'il renforce ses méthodes pour devenir plus efficace et disposer de capacités de réaction immédiate et d'un dispositif préventif qui serait opérationnel en permanence" (María Fernanda Espinosa Garcés, Présidente de l'Assemblée générale, 31 octobre 2018).</p> <p>Le système multilatéral actuel a été créé en réaction aux ravages causés par la Seconde Guerre mondiale pour jeter les bases de la paix et du développement humain pour tous. Il s'articule autour de l'ONU, dont un certain nombre d'agences et de programmes des Nations Unies, ainsi que des institutions de Bretton Woods, de l'OMC et d'un certain nombre d'organes conventionnels chargés de surveiller la mise en œuvre des accords internationaux. Plus récemment, de nouveaux organismes tels que le G20 se sont mis en place pour compléter cette architecture multilatérale.</p> <p>Alors que la mondialisation a accéléré la cadence au cours des dernières décennies, les Etats membres sont arrivés à la conclusion que les gouvernements ne peuvent pas résoudre seuls tous les problèmes mondiaux actuels. L'ONU elle-même doit être réformée pour mieux tenir compte des opinions et de la contribution des autres organisations et des parties prenantes non gouvernementales. Une telle avancée suppose un partenariat étroit avec les parlements et l'UIP, comme le préconisent la Déclaration du Millénaire des Nations Unies de 2000 et les résolutions successives de l'Assemblée générale des Nations Unies.</p> <p>Cette séance d'introduction fournira une évaluation générale de la manière dont le multilatéralisme a réussi, et parfois échoué, à maintenir la paix et à bâtir la prospérité mondiale depuis l'après-guerre. Parmi les questions clés qui seront abordées figurent l'état de la démocratie aujourd'hui, les défis économiques et d'autres impératifs de notre époque.</p> <p>Questions de fond :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comment les problèmes mondiaux peuvent-ils être traités par l'intermédiaire du système multilatéral fondé sur des règles ? La baisse de la confiance accordée au multilatéralisme dans certains milieux est-elle le résultat d'un échec de la mondialisation et des inégalités qui en découlent ?</li><li>- S'agissant des affaires de gouvernance économique mondiale, comment se répartissent les responsabilités entre les différentes institutions, dont l'ONU, le G20 et les institutions de Bretton Woods ?</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comment les parlementaires du monde entier voient-ils la situation actuelle et les perspectives d'avenir pour l'ordre mondial ?</li><li>- Quel rôle la société civile et le secteur privé jouent-ils aujourd'hui dans les processus de l'ONU, et comment se compare-t-il à celui des parlements ?</li></ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>Mme Ravza Kavakci Kan</b>, parlementaire, Grande Assemblée nationale de Turquie</p> <p><b>M. Peter Beyer</b>, parlementaire, Bundestag allemand</p> <p><b>M. Luis Gallegos</b>, Représentant permanent de l'Equateur auprès de l'ONU</p> <p><b>Mme Elizabeth Cousens</b>, Directrice générale adjointe, Fondation des Nations Unies</p>
11 h 30 – 13 h	<b>La dimension nationale du multilatéralisme : des réformes institutionnelles pour l'amélioration de la vie politique</b>
2	<p>Il se peut que la méfiance croissante à l'égard des processus multilatéraux découle en partie d'une crise institutionnelle au sein des juridictions nationales. A l'heure actuelle, la politique est devenue source de discord extrême dans de nombreux pays. Les institutions gouvernementales se trouvent dans une impasse, incapables de concilier différentes positions et de trouver des solutions efficaces aux questions clés que sont la justice sociale, la durabilité environnementale et les politiques économiques, ce qui pousse ces acteurs à se débrouiller seuls en ce qui concerne les relations internationales. Parallèlement, les institutions multilatérales doivent être plus responsables et plus proches des citoyens, en particulier lorsque leurs décisions touchent directement la vie des gens ordinaires.</p> <p>Les décisions et les engagements pris par les Etats au niveau multilatéral sont, dans la plupart des cas, intimement liés aux besoins de leurs électeurs au niveau national. Les parlements jouent un rôle stratégique et indispensable en veillant à ce que les obligations internationales soient dûment prises en compte dans la législation nationale, par exemple grâce à la ratification de traités et accords internationaux, notamment sur les changements climatiques, le commerce des armes et d'autres sujets encore. Ils peuvent donc contribuer à combler le fossé entre les niveaux mondial et local, en transformant les engagements internationaux en réalités nationales.</p> <p>Alors que de nombreux pays sont aujourd'hui confrontés à une contradiction croissante entre leurs engagements internationaux et les discours politiques qui mettent la souveraineté nationale en conflit avec les institutions multilatérales, il est de plus en plus nécessaire de comprendre les facteurs sous-jacents à ce processus pour envisager des mesures appropriées et rapides.</p> <p>Questions de fond :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Qu'est-ce qui est à l'origine de la polarisation politique qui se généralise dans de nombreux pays à travers le monde ?</li><li>- Dans quelle mesure cette polarisation est-elle responsable de la méfiance à l'égard du multilatéralisme et jusqu'à quel point les gouvernements seraient-ils disposés à poursuivre des programmes restrictifs au détriment de la coopération avec d'autres pays sur des questions d'intérêt commun ?</li><li>- De quelle manière les parlements nationaux et l'UIP peuvent-ils soutenir le système multilatéral des Nations Unies ?</li><li>- Quelles sont les réformes les plus urgentes qu'il faut entreprendre pour mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives aux niveaux mondial, régional et national ?</li></ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>Mme Hege Liadal</b>, parlementaire, Parlement norvégien</p> <p><b>Mme Milica Pejanovic-Duriscic</b>, Représentante permanente du Monténégro auprès de</p>

	<p>l'ONU</p> <p><b>Mr. Charles Chauvel</b>, Processus politiques inclusifs, Gouvernance et construction de la paix, PNUD</p> <p><b>M. Richard Gowan</b>, chercheur émérite, Centre pour la recherche sur les politiques, Université des Nations Unies</p>
13 h – 14 h 30	<b>Pause-déjeuner</b>
14 h 30 – 15 h	<b>Allocution du Secrétaire Générale des Nations unies : M. Antonio Guterres</b>
15 h – 16 h 15	<b>Egalité des sexes à l'ONU et au-delà</b>
<b>3</b>	<p>La réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles est un objectif clé du système multilatéral, comme l'illustre bien l'Objectif 5 des ODD. En effet, l'égalité des sexes est essentielle pour garantir que le développement durable ne laisse personne de côté. Cette question suscite un débat public et un engagement sans précédent, non seulement dans l'ensemble du système des Nations Unies, mais aussi à l'UIP, ainsi qu'aux niveaux local et national, et jusque dans les parlements. Il s'agit effectivement d'une occasion d'avancer dans la voie de l'égalité des sexes et de faire en sorte que la contribution des femmes devienne une pierre angulaire du changement en politique, en particulier en termes de leadership politique, d'autonomisation économique et d'évolution positive des normes sociales. Pour y parvenir, il est essentiel de s'attaquer aux inégalités entre les sexes, aux stéréotypes et à la violence à l'égard des femmes et des filles.</p> <p>Cette séance mettra l'accent sur les efforts déployés à l'heure actuelle pour parvenir à la parité des sexes à l'ONU et, plus généralement, pour faire le bilan des progrès accomplis en vue d'accroître la représentation paritaire, la participation et l'influence tant dans les processus politiques que dans les principales institutions et organisations prenant des décisions.</p> <p>Questions de fond :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment améliorer le taux de représentation des femmes dans les parlements ainsi qu'aux postes clés en politique ?</li> <li>- Comment l'expérience des femmes politiques qui ont réussi peut-elle profiter à d'autres femmes qui tentent de surmonter les obstacles à une plus grande participation politique, y compris à l'ONU ?</li> <li>- Comment s'assurer que les politiques publiques favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>Mme Susan Kihika</b>, Sénat kenyan, Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP</p> <p><b>Mme Asa Regner</b>, Directrice exécutive adjointe – ONU-Femmes</p> <p><b>Mme Ana Maria Menendez</b>, Conseillère principale du Secrétaire général de l'ONU pour les questions politiques</p> <p><b>M. Brian Heilman</b>, spécialiste principal de recherche, Promundo,</p>
16 h 15 – 17 h 45	<b>Investir dans le multilatéralisme : le déficit de financement de l'ONU</b>
<b>4</b>	<p>Au regard de l'ambition et des engagements affichés par la communauté internationale, l'ONU agit avec un budget limité pour les trois volets principaux de sa mission, soit la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Les ressources sont soit</p>

insuffisantes, soit allouées de manière très déséquilibrée, tandis qu'une trop grande partie du financement reste imprévisible et affectée à des projets spécifiques au lieu de contribuer au budget de base de l'Organisation.

Par exemple, la communauté internationale a dépensé 233 milliards de dollars E.-U. au cours des dix dernières années pour les interventions humanitaires, le maintien de la paix et les dépenses liées à l'accueil de réfugiés dans les pays donateurs, somme qui aurait pu être investie dans le développement.

Un rapport conjoint de l'ONU et de la Banque mondiale montre qu'une prévention efficace permettrait d'économiser entre 5 et 70 milliards de dollars E.-U. par an pour le pays touché et la communauté internationale réunis. Malgré cela, les efforts déployés par l'ONU pour prévenir les conflits restent sous-financés, alors que les dépenses militaires annuelles mondiales s'élèvent à plus de 1,6 milliard de dollars E.-U.

Il est également important de noter qu'en général, étant donné que les gouvernements nationaux sont souvent dirigés par une majorité politique, les parlements sont plus à même de représenter la pluralité dans chaque société en permettant aux minorités et à l'ensemble du spectre politique d'avoir leur mot à dire et de participer au débat politique par les voies institutionnelles appropriées. Cette diversité au sein des parlements peut contribuer à créer des possibilités quant à la prévention et à la résolution des conflits, car il convient de se rappeler tout particulièrement que lorsqu'un conflit grave éclate, le Parlement est, dans de nombreux cas, la première institution à subir les conséquences négatives.

Les parlementaires, en raison de la nature politique et plurielle des parlements, ont un rôle clé à jouer et une responsabilité dans la prévention et la résolution des conflits. Ces responsabilités s'accroissent et devraient aboutir à davantage de résultats dans la mesure du possible, de sorte que leurs points de vue puissent être dûment traduits en changements concrets dans les institutions internationales.

Etant chargés d'approuver le budget national, qui comprend toutes les allocations au système des Nations Unies, les parlements jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de veiller à ce que l'ONU dispose des fonds nécessaires. Pourtant, comme il a été récemment souligné lors d'un débat de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, la plupart des parlements ne sont pas conscients des nombreuses questions de financement qui ont des répercussions sur la capacité de l'ONU à s'acquitter de son mandat.

Questions de fond :

- Qu'est-ce qui explique le sous-financement des opérations de l'ONU pour la prévention des conflits ? Quel montant rendrait le financement plus adéquat ?
- Compte tenu de leur rôle s'agissant de l'adoption du budget national, comment les parlements peuvent-ils contribuer à soutenir les efforts multilatéraux dans les trois domaines d'action principaux de l'ONU ?
- Comment concilier les contraintes économiques nationales et les demandes croissantes de financement supplémentaire pour des activités essentielles formulées au niveau international ?
- Comment les parlements peuvent-ils réellement participer à la prévention et à la résolution des conflits ?
- De quelles manières la représentation démocratique des citoyens dans les parlements peut-elle contribuer à lancer des discussions nationales en faveur de la paix ?

Intervenants :

**Ms Cecilia Widegren, MP**, Parlement Suédois

**Mme Gillian Bird**, Représentante permanente de l'Australie auprès de l'ONU, Présidente de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale (Budget)

**Mr. Miroslav Jenca**, Secrétaire-général adjoint pour l'Europe, l'Asie Centrale et les

	Amériques, Département des affaires politiques, ONU  <b>M. Peter Yeo</b> , Président, Better World Campaign
<b>17 h 45 – 19 h 30</b>	<b>Réception : Centre des visiteurs, entrée Nord</b>

<b>Vendredi 22 février</b>	
----------------------------	--

<b>10 h – 11 h 30</b>	<b>Vers une gouvernance mondiale plus réactive : la revitalisation de l'Assemblée générale</b>
-----------------------	--

<b>5</b>	<p>L'Assemblée générale est souvent appelée "le parlement du monde", au sein duquel tous les Etats membres de l'ONU sont représentés de manière égale selon la règle "un pays - une voix". Toutefois, pour redynamiser le multilatéralisme, il faudra faire de l'ONU un organe de gouvernance mondiale plus efficace.</p> <p>Bien qu'étant l'organe principal de l'ONU le plus représentatif, l'Assemblée générale voit son action dans la gouvernance mondiale entravée en raison d'un certain nombre de facteurs. Ses résolutions n'ont pas de force juridique, nombre d'entre elles visent le plus petit dénominateur commun, et presque aucune n'est assortie d'un mécanisme automatique de mise en œuvre et d'examen, que ce soit au niveau mondial ou national. Peu de traités juridiquement contraignants sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. De plus, le Président de l'Assemblée générale, dont le mandat ne dure qu'un an, dispose d'une autorité et de ressources limitées pour aider à forger le consensus nécessaire à des résolutions efficaces.</p> <p>Au fil des ans, un certain nombre de mesures ont été prises pour consolider le rôle de l'Assemblée générale dans le cadre d'un processus de "revitalisation", prévoyant notamment de renforcer le bureau de la présidence, de rendre l'élection du Secrétaire général de l'ONU plus démocratique et de rationaliser son programme de travail. Toutefois, les parlementaires sont rarement inclus dans les délégations nationales ou dans les processus de négociation au niveau multilatéral.</p> <p>Questions de fond :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réformes de l'Assemblée générale sont-elles suffisamment ambitieuses en termes de portée et d'intensité ?</li> <li>- Comment rendre les résolutions de l'Assemblée générale et d'autres documents finaux plus efficaces et plus concrets sur le terrain, y compris dans les parlements nationaux ?</li> <li>- Quelles pratiques parlementaires mondiales peuvent contribuer à améliorer les méthodes de travail de l'Assemblée générale ?</li> <li>- Plus important encore, comment rendre plus visibles les contributions faites par les parlementaires à l'ONU dans son ensemble, accroissant ainsi leur participation globale aux réunions, négociations et autres activités multilatérales des Nations Unies ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>M. Farooq Hamid Naek</b>, Sénat pakistanais</p> <p><b>Mme Sima Sami Bahous</b>, Représentante permanente de la Jordanie auprès de l'ONU, Co-présidente du Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l'Assemblée générale</p> <p><b>M. Michal Mlynar</b>, Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'ONU, Co-président du Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l'Assemblée générale</p> <p><b>Mme Luise Rurup</b>, Directrice, Friedrich-Ebert-Stiftung ( FES)</p>
----------	---

<b>11 h 30 – 13 h</b>	<b>Renforcer l'efficacité de la prévention et du règlement des conflits, et du maintien de la paix</b>
-----------------------	--

En 1945, l'ONU a été créée pour "préservé les générations futures du fléau de la guerre". La prévention des conflits est au cœur de l'ONU et du système multilatéral. Sur le plan opérationnel, la prévention des conflits implique des efforts de médiation, une assistance fournie aux pays pour les aider à résoudre les tensions internes ou les différends internationaux, et le déploiement des forces de maintien de la paix dans les zones qui se relèvent d'un conflit.

Communément associé aux mandats du Conseil de sécurité, le maintien de la paix demeure l'un des principaux outils des Nations Unies pour protéger les populations civiles, aider à prévenir de nouveaux conflits, réduire la violence et renforcer la sécurité sur le terrain, en plus d'être extrêmement important pour l'image de l'ONU auprès du public. Le maintien de la paix est également du ressort de l'Assemblée générale qui est dotée du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (C-34) qui effectue un examen approfondi de la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects, y compris en ce qui concerne la violence sexuelle à l'égard des femmes et le rôle des femmes dans le maintien et la consolidation de la paix. Les questions d'égalité des sexes sont essentielles à cet égard et représentent un sujet de préoccupation pour l'Organisation, les Etats membres et le grand public, y compris dans les parlements.

En ce qui concerne le Conseil de sécurité, dont les décisions sont juridiquement contraignantes pour l'ensemble de la communauté internationale, les travaux qu'il mène ne sont pas toujours à la hauteur des attentes, que ce soit parce qu'il manque de prendre les mesures qui s'imposent ou qu'il prenne des décisions qui se révèlent inefficaces. Les tentatives visant à rendre le Conseil de sécurité plus représentatif du paysage géopolitique du XXI<sup>ème</sup> siècle et à faire en sorte que ses méthodes de travail soient plus transparentes et démocratiques n'ont pas encore porté leurs fruits.

6

Questions de fond :

- Que peut-on faire concrètement pour améliorer la capacité de l'ONU à s'acquitter plus efficacement de son mandat en matière de paix et de sécurité, à proposer des solutions politiques aux conflits et à renforcer l'impact politique du maintien de la paix ?
- Comment appuyer les résultats et la responsabilisation de toutes les composantes du maintien de la paix ?
- Qu'est-ce qui explique l'impasse dans laquelle se trouve la réforme du Conseil de sécurité et que peuvent faire les parlements pour faire avancer la situation ?
- Comment pouvons-nous renforcer le rôle des parlementaires dans les débats actuels sur les réformes de l'ONU, y compris en matière de paix et de sécurité ?

Intervenants :

**M. Jose Ignacio Echaniz**, parlementaire, Chambre des Députés de l'Espagne

**Mme Safa Al-Hashim**, parlementaire, Assemblée nationale du Koweït

**M. Marc-André Franche**, Chef, Service du financement des activités de consolidation de la paix, ONU

**Mme Karin Landgren**, Directrice exécutive, Security Council Report

**Mme Paige Arthur**, Directrice adjointe, Center on International Cooperation, Université de New York

13 h – 15 h

**Pause-déjeuner**

15 h – 16 h 30

**Le système multilatéral aux yeux du public : l'impact de la communication de masse**

7

Lorsque l'ONU a été créée il y a 73 ans, le monde était très différent. Les "peuples" invoqués aux premières lignes de la Charte des Nations Unies étaient pour la plupart

	<p>éloignés de la scène internationale et ils comptaient presque entièrement sur leurs gouvernements pour parler en leur nom. Le multilatéralisme était caractérisé par un dialogue intergouvernemental lent, loin de l'attention du public.</p> <p>Au fil des décennies, avec l'avènement de la mondialisation et des outils de communication modernes comme Internet, les chaînes d'information en continu et les médias sociaux, ainsi qu'avec l'émergence des voyages sur de longues distances, les individus ont acquis la capacité de communiquer entre eux et d'organiser des actions transfrontalières avec une fréquence et une rapidité sans précédent. Par conséquent, l'action ou l'inaction des institutions multilatérales et de leurs représentants sont observées plus attentivement par le public, qui exerce davantage de pression, exigeant des résultats. Il existe un fossé croissant entre les moyens du système multilatéral et ceux du monde extérieur, dont les implications ne sont pas encore pleinement comprises.</p> <p>Questions de fond :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment le public perçoit-il l'ONU et le système multilatéral à l'heure actuelle ?</li> <li>- Comment les institutions multilatérales s'adaptent-elles à la nouvelle ère de la communication de masse ?</li> <li>- Comment les parlementaires peuvent-ils contribuer à rendre l'ONU mieux adaptée aux attentes des peuples du monde entier ?</li> <li>- Quels autres moyens novateurs peut-on trouver pour que le système multilatéral tienne davantage compte des points de vue de tous, y compris des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <p><b>M. Scott Ryan</b>, Président du Sénat australien</p> <p><b>M. Stephane Dujarric</b>, Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU</p> <p><b>Mme Elmira Bayrasli</b>, Rédactrice, Foreign Policy Interrupted, Bard College</p> <p><b>M. David Bollier</b>, Directeur, Reinventing the Commons Program, Schumacher Center for a New Economics</p>
<p>16 h 30 – 16 h 45</p>	<p><b>Evaluation de la réunion</b></p>
<p>16 h 45 – 17 h</p>	<p><b>Séance de clôture</b></p>
	<p><b>Mme María Fernanda Espinosa Garcés</b>, Présidente de la 73<sup>ème</sup> Assemblée générale (ou un autre représentant de l'ONU)</p> <p><b>Mme Gabriela Cuevas Barron</b>, Présidente de l'UIP</p>